



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2006

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} MAI 2006
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 24 AVRIL 2006
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2006
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS D'AVRIL 2006
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 25 AVRIL 2006
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H034-436

5.2 DISPENSE DE LECTURE DES PROJET DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-22-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H034-436*, LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-22-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H034-436*

6. RÈGLEMENTS

6.1 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-20-2006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT LES ZONES H03-323 ET C06-616

6.2 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 910-02-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 910-2005 RELATIVEMENT À LA TARIFICATION AFIN D'AJOUTER L'ARTICLE 1.3.0 RELATIVEMENT À LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DU PERSONNEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION*

6.3 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 922-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC ET ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE DU LOT 3 163 743 DU CADASTRE DU QUÉBEC (UNE PARTIE DE LA RUE DRUMMOND)*

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

- 7.1.1 ACCEPTATION DE L'OFFRE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT, PAR BILLETS, D'UNE SOMME DE QUATRE CENT DIX-HUIT MILLE NEUF CENTS DOLLARS (418 900 \$), EN VERTU DES RÉGLEMENTS NUMÉROS 633-89 ET 915-2006
- 7.1.2 MODALITÉS D'UN EMPRUNT, PAR BILLETS, D'UNE SOMME DE QUATRE CENT DIX-HUIT MILLE NEUF CENTS DOLLARS (418 900 \$), EN VERTU DES RÉGLEMENTS NUMÉROS 633-89 ET 915-2006
- 7.1.3 ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT AU 31 DÉCEMBRE 2005

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS DONNANT EFFET AU CONTRAT DE LOCATION-ACHAT D'UNE PELLE HYDROLIQUE SUR CHENILLE AVEC REMORQUE ET CORRECTION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2005-09-495 RELATIVEMENT AU MONTANT DE L'ADJUDICATION DU CONTRAT DE LOCATION-ACHAT DUDIT ÉQUIPEMENT
- 7.2.2 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT DE PONCEAUX

7.3 URBANISME

- 7.3.1 SERVITUDE DE PASSAGE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET IMMOBILIER MAYTON INC. (PISTE MULTIFONCTIONNELLE)
- 7.3.2 SERVITUDE DE PASSAGE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET IMMOBILIER M.R.B. (PISTE MULTIFONCTIONNELLE)

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

- 7.4.1 DÉCLARATION DU RESPONSABLE D'UNE INSTALLATION DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.5.1 SUBVENTION À LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE DU QUÉBEC

- 7.5.2 SUBVENTION AU CLUB SPORTIF BROMONT
- 7.5.3 SUBVENTION AU CLUB HORTICOLE DE BROMONT
- 7.5.4 SUBVENTION À BROMONT EN ART
- 7.5.5 SUBVENTION À L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEURE DE DRUMMONDVILLE
- 7.5.6 SUBVENTION AU CLUB DE L'ÂGE D'OR
- 7.5.7 LANCEMENT DE LA SAISON DE VÉLO À SKIBROMONT.COM
- 7.5.8 DEMANDE D'AUTORISATION DE FAIRE UN LAVE-AUTO

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 7.7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT D'IMPRESSION DU VOICI BROMONT

8. DIVERS

- 8.1 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CHAPITEAU BROMONT
- 8.2 VENTE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS À LA VILLE DE BROMONT DU LOT 2 929 218 DU CADASTRE DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE LA RÉFECTION DU CHEMIN DE GASPÉ
- 8.3 ADJUDICATION DU CONTRAT DE CONSTRUCTION DU CHALET DU DOMAINE NATUREL DU LAC GALE

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 9.1 DÉPÔT DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES ENGAGÉS PAR LA VILLE DE BROMONT

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 10.1 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTON-DE-L'EST AU 31 DÉCEMBRE 2005

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.